IEP : lundi.

Etude de document 1

Vous montrerez à travers l’étude de ce document en quoi le programme du Front Populaire constitue une rupture dans la vie politique française.

**Discours de victoire de Léon Blum à la chambre le 6 juin 1936**.

Le gouvernement se présente devant vous au lendemain d’élections générales où la sentence du suffrage universel, notre juge et notre maître à tous, s’est traduite avec plus de puissance et de clarté qu’à aucun moment de l’histoire républicaine. Le peuple français a manifesté sa décision inébranlable de préserver contre toutes les tentatives de la violence ou de la ruse les libertés démocratiques qui ont été son œuvre et qui demeurent son bien. Il a affirmé sa résolution de rechercher dans des voies nouvelles les remèdes de la crise qui l’accable, le soulagement de souffrances et d’angoisses que leur durée rend sans cesse plus cruelles, le retour à une vie active, saine et confiante.

La tâche du gouvernement qui se présente devant vous se trouve donc définie dès la première heure de son existence. Sa majorité est celle que le pays a voulue. Il est l’expression de cette majorité rassemblée sous le signe du Front populaire. Il possède d’avance sa confiance et l’unique problème qui se pose pour lui sera de la mériter et de la conserver.

Il n’a pas à formuler son programme. Son programme est le programme commun souscrit par tous les partis qui composent la majorité, et l’unique problème qui se pose pour lui sera de le résoudre en actes. Ces actes se succéderont à une cadence rapide, car c’est de la convergence de leurs effets que le gouvernement attend le changement moral et matériel réclamé par le pays. Dès le début de la semaine prochaine, nous déposerons sur le bureau de la Chambre un ensemble de projets de loi dont nous ­demanderons aux deux Assemblées d’assurer le vote avant leur séparation. Ces projets de loi concerneront l’amélioration des conditions de travail de nos travailleurs, la relancé économique par une politique énergique rompant avec l’atonie de nos prédécesseurs et, pour mieux préserver la paix, la protection de notre pays grâce à une vigoureuse politique de défense.

Tandis que nous nous efforcerons ainsi, en pleine collaboration avec vous, de ranimer l’économie française, de résorber le chômage, d’accroître la masse des revenus consommables, de fournir un peu de bien-être et de sécurité à tous ceux qui créent, par leur travail, la véritable richesse, nous aurons à gouverner le pays. Nous gouvernerons en républicains. Nous assurerons l’ordre républicain. Nous appliquerons avec une tranquille fermeté les lois de défense républicaine. Si les institutions démocratiques étaient attaquées, nous en assurerions le respect inviolable avec une vigueur proportionnée aux menaces ou aux résistances. (…) Les origines de la République en France ont été trois fois de suite des origines populaires et révolutionnaires. Je vous rappellerais que, chaque fois que la République a été menacée, elle a été sauvée par cette union de la bourgeoisie et du peuple ­républicain, et de la masse des travailleurs et des paysans.